

## Une majorité de bacheliers parmi les nouveaux étudiants

Même si les parcours des étudiants s'inscrivant en 1<sup>ère</sup> année d'IFSI l'année précédent leur entrée en formation sont relativement hétérogènes, le niveau d'études le plus élevé qu'ils ont atteint est très majoritairement le baccalauréat. Ainsi 80 % des étudiants en IFSI ont le baccalauréat ou une équivalence à ce diplôme (tableau 10). En revanche, très peu d'étudiants (3,2 %) ont un niveau d'études inférieur<sup>28</sup> et près des trois quarts d'entre eux ont déclaré être en emploi ou participer à un dispositif de formation professionnelle.

**Tableau 10 : Niveau d'études le plus élevé atteint par les nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année d'IFSI**

Niveau	Part (en %)
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>è</sup> , 5 <sup>è</sup> , 4 <sup>è</sup>	0,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,7
Autre BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nd</sup> e ou 1 <sup>er</sup> e	1,0
Fin Terminale atteint en 2004	0,2
Fin Terminale atteint avant 2004	1,2
<b>Total niveau inférieur au baccalauréat</b>	<b>3,2</b>
Baccalauréat obtenu en 2004	27,1
Baccalauréat obtenu avant 2004	50,5
Équivalence baccalauréat	2,7
<b>Total niveau baccalauréat</b>	<b>80,3</b>
BTS	3,4
DUT	1,0
DEUG, DEUST	2,7
Diplôme de 2 <sup>ème</sup> cycle d'enseignement universitaire	2,6
Diplôme de 3 <sup>ème</sup> cycle d'enseignement universitaire	0,7
Études médicales, dentaires ou pharmaceutiques antérieures	0,5
Diplôme d'une profession sanitaire ou sociale	5,6
<b>Total niveau supérieur au baccalauréat</b>	<b>16,5</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : Drees – Enquête auprès des centres de formation aux professions de santé 2004.

Remarque : 654 étudiants (2,4 % du total) n'ont pas répondu à cette question.

Les bacheliers<sup>29</sup> nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année d'IFSI se recrutent principalement dans les séries Sciences médico-sociales – SMS – (30,8 %) et Scientifique – S – (26 %). Viennent ensuite les titulaires d'un baccalauréat Économique et Social – ES – (18,0%), Littéraire – L – (9,7 %) et Sciences technologiques tertiaires – STT – (9,2 %).

<sup>28</sup> En considérant que la catégorie « autre diplôme du secteur sanitaire ou social » correspond à un niveau d'études supérieur au baccalauréat.

<sup>29</sup> C'est à dire l'ensemble des individus dont le niveau d'études le plus élevé est le baccalauréat, et pas seulement les individus qui ont obtenu ce diplôme en 2004.